

Communauté de Communes du Pays d'Arnay

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réunion du 3 décembre 2014

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille quatorze, le trois décembre à dix-sept heures trente, les Membres du Conseil de la Communauté de Communes du Pays d'Arnay, dûment convoqués le vingt-cinq novembre deux mille quatorze, se sont réunis salle des Mariages de la Mairie d'Arnay le Duc, sous la Présidence de Monsieur Jérôme SOUPART, Président.

Etaient présents :

MM. MMES. MAZILLY O. – ROY D. - GAGNEPAIN R. – CLERGET M-A. – DAMBRUN G. – SOUPART J. – DUBAJ M-T. – LELONG F. - DUFOUR M-B. – LOISEAU M. – ROUHETTE M. (arrive à 17h50mn) – NIVOIS C. – LHOMME J-L. - LEFEVRE C. – PORCHERET P. – GOBBO P. - LIBRE M. – HENRY-DESCAMPS M.- L'HOSTE A. – GAILLOT J. – BOULEY J-L. – MEURIOT P. – DESBOIS M. – PEREIRA J. (arrive à 17h45mn) – MAITRE M-R. – RENAULT F. – BIGEARD A. – MOINGEON A. – LIEBAUT R. – GUINIOT A. – PARFAIT J-F. (arrive à 17h40mn) – ACOULON J. – GRANDBOUCHE E. - POILLOT A.

Etaient absents excusés :

CHAVE C. - SOURIAU C. (procuration à CLERGET M-A.) - BRIEZ-SEVESTRE N. – PILLOT J-M. (procuration à LELONG F.) - DECOMBARD J. – ANDRE J. (procuration à BOULEY J-L) – BELORGEY A. –

Le Président remercie Monsieur CHAVE, maire d'Arnay-le-Duc, qui est absent pour cause de réunion au Syndicat de Pays Auxois Morvan. Il est donc représenté par Monsieur DAMBRUN.

Il porte à la connaissance des conseillers communautaires les absences excusées de Madame la Sous-Préfète, de Monsieur SUGUENOT, député et de Madame BARRAUD, Trésorière. Il ouvre la séance à 17h 30 mn et procède à l'appel des délégués.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 40

Nombre de délégués présents : 33 + 1 suppléant soit 34

Nombre de délégués absents : 7

Quorum : 17

Nombre de procurations : 2

Le secrétariat de séance est assuré par Madame Odette MAZILLY.

Le compte-rendu de la dernière réunion a été transmis par mail dans chaque mairie le 31 octobre 2014.

Modification de l'Ordre du Jour :

Le Président demande une modification de l'ordre du jour suite à la réception le 28 novembre dernier d'un courrier de l'Agence Régionale de Surveillance, demandant un représentant de la Communauté de Communes du Pays d'Arnay, afin de préparer son conseil de surveillance dont l'installation est prévue le 1^{er} février 2015. Le Président demande à Monsieur GOBBO s'il souhaite continuer de représenter la Communauté. Ce dernier accepte.

Monsieur GOBBO est élu à l'unanimité comme représentant de la collectivité.

Le Président informe également les conseillers communautaires que les services de l'hôpital d'Arnay seront rattachés à celui de Beaune au 1^{er} semestre 2015.

Contrat assurance groupe du Centre de Gestion :

Le Président informe que la Communauté de Communes a participé (délibération CC du 4 juillet 2014) à la procédure de marché public du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Côte d'Or pour les assurances couvrant les risques statutaires comme le décès, l'accident du travail, la maladie, la maternité.

La commission d'appel d'offres du Centre de Gestion a retenu les offres de la CNP et de GRAS SAVOYE.

Il convient de délibérer pour accepter les titulaires du marché.

Les Conseillers communautaires votent à l'unanimité la proposition.

Nouvelles activités périscolaires – Règlement intérieur :

Monsieur le Président présente aux conseillers communautaires le règlement intérieur des nouvelles activités périscolaires. Il précise que Madame la Ministre a annoncé que les fonds d'amorçage seront pérennisés en 2015 et 2016.

Monsieur GOBBO fait des remarques de forme sur le règlement intérieur et demande si des rencontres sont prévues avec les parents. Ces rencontres sont souhaitées également par les animateurs.

Monsieur SOUPART rappelle qu'il avait fait cette demande auprès des élus il y a deux mois et qu'il n'avait pas reçu de réponse positive.

Monsieur GOBBO souhaite une réunion bilan avec le groupe de Lacanche avant la fin d'année 2014.

Monsieur le Président prend acte de cette demande. La réunion sera organisée par la mairie de Lacanche.

Madame DESBOIS demande si des documents sont signés par les parents en cas d'urgence. Monsieur SOUPART répond par l'affirmative.

Elle relève également une erreur dans le numéro de téléphone de la Communauté de Communes : l'oubli du nombre 80.

Les conseillers communautaires votent à l'unanimité le règlement intérieur des NAP.

Règlement intérieur de l'accès au Centre S@ti :

Le Président donne lecture du règlement intérieur du centre S@ti.

Monsieur GOBBO demande si une information sera faite à l'ensemble de la population concernant le centre S@ti. Le Président répond qu'elle sera faite à l'issue de l'inauguration. Il informe également que Stéphane BURLE, animateur S@ti, a fait une page sur le site de la Communauté de Communes présentant le Centre S@ti, et qu'un journal d'infos sera envoyé dans chaque foyer du canton présentant les différents services de la Communauté de Communes.

Monsieur GOBBO insiste sur l'information à donner aux habitants, à présenter les services du S@ti : « qu'y fait-on concrètement ? ».

Le Président répond qu'une information plus détaillée sera donnée dans le magazine créé par la Communauté de Communes début de semestre 2015.

Les conseillers communautaires votent à l'unanimité le règlement intérieur de l'accès au Centre S@ti.

Travaux Mairie à Cussy le Châtel :

La commune de Cussy-le-Châtel souhaite confier à la Communauté de Communes, la réalisation des travaux de rénovation de sa mairie par contrat de mandat pour un montant estimé à 80 000.00 €HT.

Les Conseillers communautaires votent à l'unanimité la proposition.

Modifications budgétaires :

Le Président présente les modifications budgétaires nécessaires à apporter au budget général de la Communauté de Communes, au budget Régie des Transports et au budget Maison de l'Enfance.

Budget Maison de l'Enfance :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
COMPTES	LIBELLES	MONTANTS	COMPTES	LIBELLES	MONTANTS
64111	Rémunérations princip.	5 100,00	6419	Rembourst s/rémunér. Pers.	3 600,00
64131	Personnel non tit.	4 600,00	6459	Rembourst s/charges SS	480,00
64162	Emplois avenir	-1 000,00	74718	Autres aides	-3 160,00
64168	Autres emplois d'insertion	-2 700,00	7473	Subv Département	970,00
6451	Cotisations Urssaf	300,00	758	Produits # gestion courante	5 670,00
6453	Cotis. aux caisses de retraite	600,00			
23	Virement à la sect. d'investis.	660,00			
Total		7 560,00	Total		7 560,00

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
COMPTES	LIBELLES	MONTANTS	COMPTES	LIBELLES	MONTANTS
2183	Matériel inform.	800,00	10222	FCTVA	140,00
			21	Virement de Sect. Fonctionn.	660,00
Total		800,00	Total		800,00

Budget Régie des Transports :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
COMPTES	LIBELLES	MONTANTS	COMPTES	LIBELLES	MONTANTS
618	Divers	-1 500,00			
6226	Honoraires	1 500,00			
6218	Autre personnel extérieur	-1 500,00			
6411	Salaires	1 500,00			
22	Dépenses imprévues	-550,00			
6811	Dot. Aux Amortis. Des immos	550,00			
Total		0,00	Total		0

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
COMPTES	LIBELLES	MONTANTS	COMPTES	LIBELLES	MONTANTS
2182	Matériel de transport	550,00	28051	Amortis. Mat. De Transport	550,00
Total		550	Total		550

Budget Général Communauté de Communes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
COMPTES	LIBELLES	MONTANTS	COMPTES	LIBELLES	MONTANTS
61523	Voies et réseaux	-4 000,00			
616	Primes d'assurances	-895,00			
627	Services bancaires et ass.	-1 000,00			
62878	Rembours à d'autres organis.	11 500,00	6419	Rembours s/rémunér. Pers.	1 600,00
64131	Non titulaires	10 000,00	6459	Rembours s/charges SS	3 300,00
64162	Emploi d'avenir	5 000,00	74748	Autres communes	15 400,00
64168	Autres emplois d'insertion	2 000,00	7711	Dédits et pénalités perçus	2 500,00
6455	Cotis p/ assur. du personnel	750,00			
6458	Cotis aux autres organismes	160,00			
661121	Montant des ICNE de l'exercice	650,00			
6615	Intérêts des comptes courants	1 915,00			
6618	Intérêts des autres dettes	-4 000,00			
668	Autres charges financières	720,00			
Total		22 800,00	Total		22 800,00

SECTION D'INVESTISSEMENT : néant

Les Conseillers communautaires votent à l'unanimité les modifications budgétaires.

Présentation du LOGO :

Suite aux remarques faites lors de la dernière réunion du Conseil Communautaire, le Président présente un nouveau logo. Il donne les explications du dessin et des couleurs par rapport au canton d'Arnay le Duc (pâturage-vert, RN6-marron, eau-bleu,...). Trois élus s'abstiennent pour accepter ce logo comme symbole de la communauté de communes (Mesdames Dufour, Acoulon et Monsieur Guinot).

Compte-rendu de la réunion commission travaux du 3 décembre 2014 :

Le Président présente le nouveau projet du Cabinet Brandon concernant les travaux de l'ancienne gare : l'avancée est supprimée, conservation du bâtiment actuel mais en mettant des huisseries en alu, le toit en tuile grise anthracite. La salle de réunions se situera à l'arrière du bâtiment ainsi que le garage.

Madame DUFOUR demande où sera installée l'école de musique pendant les travaux. La solution envisagée seraient les locaux se situant en face du collège.

Le Président soulève les différents soucis rencontrés sur la déchèterie : un problème de gestion (gardiennage), de propreté des abords, de sécurité pour les usagers. Une lettre a donc été adressée à Bourgogne Recyclage pour signaler ces problèmes.

Mais il existe aussi du vandalisme : vols, détériorations. On s'achemine vers une sécurisation du site par vidéosurveillance. Deux devis ont été présentés l'un à 12 000 € et l'autre à 5 000 €. Ils préconisent deux caméras de système de surveillance + un système de sécurisation du local du gardien avec enfumage. Deux caméras ½ globe qui tournent sur 360° permettant de surveiller l'ensemble de la déchèterie ainsi que le portail à l'entrée et l'extérieur.

Compte-rendu de la réunion commission environnement du 3 décembre 2014 :

Alexandrine LEPRAT a fait le point sur les enquêtes concernant les composteurs et le broyeur communautaire.

Pour le composteur quatre-vingt cinq retours du questionnaire ont été constatés sur 2163 foyers distribués. Il y aurait 30 à 40 personnes intéressées par l'acquisition d'un composteur.

L'ADEME finance à hauteur de 50 % l'achat de composteur qui devra représenter au total 15 % de la population du canton, ce qui ferait 324 composteurs à acheter.

Pour le broyeur communautaire 11 retours de questionnaire ont été constatés sur 20 communes. Il y aurait en définitive 7 communes intéressées.

Un broyeur coûte 25 000.00 € HT, l'ADEME subventionne à hauteur de 50 %. Ce broyeur serait mis à disposition des communes et des particuliers selon un calendrier et c'est un agent de la Communauté de Communes qui tracterait le broyeur et l'utiliserait.

Cette proposition sera présentée pour inscription lors du budget primitif du budget ordures ménagères.

Gestion du Personnel :

- Ecole de musique :

Affaire LAKS : le Président rappelle les faits au conseil communautaire puis lit la décision du Tribunal Administratif : annulation de la décision de la communauté de communes, et condamnation de Madame la Présidente à réexaminer la situation de Madame Laks. Enfin condamnation de la communauté de communes à verser 1000.00 € à Maître Grenier.

Compte tenu des éléments avancés par l'avocat de la Communauté de communes, Me AUDARD, le Président propose aux Conseillers communautaires de faire appel du jugement devant la cour administrative d'appel.

Les Conseillers communautaires votent à l'unanimité la proposition.

Le Président informe le conseil communautaire du départ de Vincent CHELVEDER, professeur de saxophone et de formation musicale et de son remplacement pour le solfège par David SBERNA. L'éveil musical sera également assuré par M. SBERNA à compter du mois de janvier 2015.

Il manque un professeur de saxophone, de clarinette.

Madame DUFOUR s'inquiète de l'avenir de l'école de musique.

Le Président rappelle que des contrats de travail à durée indéterminée ont été proposés à différents enseignants afin de créer un noyau fort au sein de l'école de musique communautaire mais que ceux-ci n'y ont pas donné suite. Le Président indique explorer toutes les pistes permettant de procéder à un recrutement complémentaire.

- Présentation de Madame ROLLOT :

Madame ROLLOT est recrutée en CUI pour 26 heures hebdomadaires. L'aide de l'Etat s'élève à 80% sur 24 h. Elle est formée sur les communes de Magnien et de Foissy. Elle sera recrutée comme secrétaire intercommunale à compter du 1^{er} janvier 2015.

Madame MONARD qui avait été recrutée le 3 octobre 2014, a intégré à temps complet la commune d'Arnay le Duc depuis le 1^{er} novembre 2014.

- Maison de l'Enfance :

Le Président informe les conseillers communautaires du départ de Sabrina AUDOUX le 31 décembre 2014. Il sera nécessaire de recruter un nouveau contrat avenir à compter du 1^{er} janvier 2015.

Les Conseillers communautaires votent à l'unanimité la proposition.

- Gymnase :

Le Président informe les conseillers communautaires qu'il va procéder au renouvellement du contrat de Madame GUILLEMIN Evelyne pour une période de 6 mois à compter de mars 2015.

Le Président informe les conseillers communautaires

- de l'inauguration du Centre S@ti le samedi 6 décembre 2014 à 10 h 00.

- de la création d'un poste de vice-président ou vice-présidente à compter du 1^{er} janvier 2015 concernant la compétence scolaire. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître.

- de la suite faite par le Conseil Général Service Transports pour la motion concernant l'ouverture d'une ligne supplémentaire Arnay-Beaune : cette demande a été acceptée et un nouveau service sera donc créé le 5 janvier 2015 jusqu'en avril 2015 dans un premier temps à titre expérimental.

Monsieur Gobbo intervient sur les travaux de voirie 2015. Les élections départementales ayant lieu en mars 2015, les devis retenus par les communes devront être transmis au Conseil Général au plus tard fin février 2015.

Le Président clôt la séance à 19 heures 30 minutes.

Le Président,

J. SOUPART